COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 27 septembre 2024

Présents : Mme GUÉGAN Dominique, Maire, M. LE MOING Jean-Jacques, M. URVOIT Rachel, Mme CHEREL Sabrina, Mme BERNARD Solenn, M. CHAUVIRÉ Yann, Mme. LE GARGASSON Nadège, Mme GOALABRE-BITEAU Anne, Mme LE GALLIARD Sylvie, M. LE TROUHER Vincent, M. KERMABON François.

Absents excusés : M. JOUANNO Mickaël, Mme MATIGNON Isabelle, Mme OLLIVIER Valérie.

Absente : Mme TROUBOUL Marie-Claire

Approbation du Compte Rendu du conseil municipal du 30 août 2024 à l'unanimité des conseillers présents sans observation.

Suppression et création de poste

Mme la maire annonce à l'assemblée que l'agent occupant actuellement les fonctions d'ATSEM a sollicité sa titularisation au grade d'adjoint technique. Il est rappelé que l'agent est arrivé au sein de la commune en septembre 2022 pour occuper un autre poste et que depuis septembre 2023, suite au départ de l'ATSEM, elle a été recrutée à ce poste. Une procédure de recrutement avait été mise en œuvre et aucun candidat titulaire du concours requis n'avait postulé. Il est donc proposé de supprimer le grade d'ATSEM figurant au tableau des effectifs et de créer un poste d'adjoint technique à temps plein.

Après débat, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- ACCEPTE la suppression du poste ATSEM principal de 2ème classe à temps plein.
- ACCEPTE de créer un poste d'adjoint technique à temps plein.

MODIFICATION TABLEAU DES EFFECTIFS

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique susvisé, les emplois sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Vu la suppression du poste d'ATSEM principal de 2ème classe,

Vu la création du poste d'adjoint technique territorial par délibération du 25 septembre 2024.

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS			
Emploi	**Nombre**	**Durée de service hebdomadaire**	**Grade ou cadres d'emplois**
Service administratif			
Secrétaire de mairie	1	Temps complet	Rédacteur principal de 2ème classe
Agent administratif	1	Temps complet	Adjoint administratif principal de 1ère

polyvalent			classe
Service technique			
Responsable du service technique	1	Temps complet	Technicien
Chargé de travaux en espaces verts	1	Temps complet	Cadre d'emploi des adjoints techniques et des agents de maîtrise territoriaux
Agent technique de maintenance des bâtiments et d'entretien de la voirie	1	Temps complet	Agent de maîtrise principal
Agent d'entretien des espaces verts et du cimetière	1	Temps complet	Agent technique principal de 1ère classe
Agent d'entretien des espaces verts	1	Temps complet	Agent technique territorial
Service culturel			
Chargée de la médiathèque et de la communication	1	Temps complet	Agent territorial du patrimoine
Service enfance jeunesse			
Responsable du service enfance jeunesse	1	17,5/35ème	Animateur
Directeur du centre de loisirs du mercredi	1	Temps complet	Opérateur A.P.S principal
Chargée de la restauration scolaire	1	Temps complet	Adjoint technique principal de 1ère classe
Animatrice périscolaire	1	32/35ème	Adjoint technique territoriale
ATSEM	1	Temps complet	Adjoint technique territorial
Animatrice ALSH et périscolaire	1	12/35ème	Adjoint territorial d'animation
Gestionnaire de la salle des fêtes	1	30/35ème	Adjoint technique territorial
Agent technique polyvalent	1	20/35ème	Adjoint technique territorial
Agent technique polyvalent	1	30/35ème	Adjoint technique territorial
Agent postal communal	1	28/35ème	Adjoint technique territorial

Après débat, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- **DE VALIDER** le tableau des effectifs tel que présenté ci-dessus.

	Remplacement direction ALSH

Mme CHREL Sabrina explique à l'assemblée que le directeur actuel de l'ALSH du mercredi sera en disponibilité à partir du 1er janvier 2025 pour une durée de 6 mois. Une annonce a été diffusée pour pourvoir à son remplacement.

Point rentrée et ALSH

Mme CHÉREL Sabrina annonce les inscriptions aux écoles :

- Inscriptions école publique :75 (création d'une 4eme classe)

Classe TPS-PS-MS : 19

Classe GS-CP : 19

Classe CE1-CE2 : 16

Classe CM1-CM2 : 21

- Inscriptions école privée : 137

Classe TPS-PS-MS : 34

Classe GS-CE1 : 29

Classe CE1-CP : 28

Classe CM1-CE2 : 23

Classe CM1-CM2 : 23

Pour l'ALSH :

Fréquentation ALSH été :

ENFANTS DE GUERN	55
ENFANTS DE MALGUENAC	91
ENFANTS DE L'EXTERIEUR	13
	159

Fréquentation Mini-camps :

ENFANTS DE GUERN	8
ENFANTS DE MALGUENAC	38
ENFANTS DE L'EXTERIEUR	9
	55

Études pour l'aménagement d'un nouveau lotissement -15 lots

Plusieurs cabinets de géomètres ont été consultés pour travailler sur l'aménagement d'un nouveau lotissement composé de 15 lots. Le cabinet SELARL NICOLAS associés et GEO BRETAGNE SUD sont venus sur place et ont fait des propositions de maitrise d'œuvre. Après avoir échangé sur les différentes prestations et les possibilités d'aménagement, Mme le maire propose de retenir la proposition d'honoraires du cabinet GEO BRETAGNE SUD de 32 000€ HT, soit 40 000€ TTC.

Après débat, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- ACCEPTE la proposition d'honoraires du cabinet GEO BRETAGNE SUD de 40 000€ TTC pour la maitrise d'œuvre de création d'un lotissement de 15 lots.

Travaux église

M. LE MOING a présenté un bilan des dépenses déjà réalisées et celles à venir pour la réhabilitation du clocher de l'église St Paul/St Pierre. Avec les aides ce programme est estimé à environ 15 000 euros.
La nouvelle croix sera bientôt installée et l'ancienne exposée.

Voirie 2025

M. CHAUVIRÉ explique à l'assemblée qu'il y des besoins de travaux de voirie sur les villages de Perros, Manéven et Coëtmeur. Le programme est à établir donc une réunion est prévue le 12 octobre 2024 à 9h30, afin de faire un tour pour recenser d'autres besoins.
L'accent sera mis en 2025 sur les curages de fossés afin de mieux entretenir certaines zones dangereuses quand l'eau déborde sur la voirie.
La commission doit également se réunir afin pour penser à l'aménagement de certaines voiries afin d'en limiter la vitesse.

Ancien terrain d'entrainement de foot

Au 31 décembre 2024 la commune cessera de payer l'électricité de l'éclairage, il est rappelé que des investissements ont été réalisés sur le nouveau terrain. Une réunion avec le nouveau président du club des ajoncs d'or a eu lieu et l'arrêt de l'entretien par les agents communaux a été abordé également.
Il faudra faire homologuer les nouveaux buts posés sur le nouveau terrain et un grillage doit être posé le long du terrain d'entrainement.

Partenariat avec la Croix Rouge

Yann JONDOT, ambassadeur national de l'accessibilité a rencontré les élus de Malguénac pour leur proposer une distribution de panier, pour les ménages les plus en difficulté, critère laissé à l'appréciation des élus de Malguénac. Les personnes intéressées s'inscrivent en mairie (pas de pièce demandée, ni justificatif de ressources) et peuvent récupérer une fois par mois dans un camion un panier composé en fonction de la composition du foyer comprenant des aliments et des produits d'hygiène. Seule une contrepartie de 3.5€ leur est demandé.
Aucune participation communale n'est demandée. Les élus de Malguénac donnent leur accord pour ce partenariat qui sera géré par le CCAS.

INFORMATIONS DIVERSES

Gestion différenciée des espaces verts : une réunion a eu lieu le jeudi 26 septembre avec le CAUE qui a présenté le zonage des espaces en voie de finalisation, des retouches vont être faites. Le classement de 1 à 4 définis la fréquence et les moyens pour entretenir l'espace. Le SIG sera actualisé en fonction des modifications, une formation sera requise pour que le service technique puisse le mettre à jour.

Résonance : Suite à la commission ERP de sécurité, il a été relevé qu'une réserve d'eau ou un hydrant devait être installé à proximité dans la limite autorisée pour les services incendie pour répondre aux normes de sécurité. C'est pourquoi une poche à incendie de 120m3 sera mise en place à proximité au niveau du parking.

Boulangerie : M. LE STRAT le boulanger, locataire de la boulangerie, serait intéressé pour racheter l'immeuble propriété actuellement de l'EPF (jusqu'en 2026 dernier délai). Il n'a pas été fait de travaux par la mairie à l'étage de réhabilitation car il aurait nécessité un déménagement provisoire de la boulangerie ce qui est presque impossible à mettre en œuvre. Mais des investissements en matière d'électricité et par l'installation d'un four professionnel ont été effectué par la commune avant le début du bail du boulanger en mars 2020. Une rencontre aura lieu le lundi 30 septembre entre la maire et M. LE STRAT pour échanger sur une potentielle vente de l'immeuble.

Conseil municipal enfant : Pendant les vacances de la Toussaint, une fresque murale va être crée sous l'égide du conseil municipal des enfants à la salle des sports St Néot, les associations devront être prévenues de l'indisponibilité des lieux.

Cimetière : Afin de permettre aux familles des défunts mis dans le jardin du souvenir de pouvoir inscrire les noms de leur proche, M. URVOIT propose de faire installer un arbre. Plusieurs modèles ont été montré et les élus ont exprimé leur préférence pour une œuvre métallique. Plusieurs artistes locaux seront consultés afin d'étudier plusieurs propositions.

Fin du conseil à 22h.